



## Avenant simplifié n°2

# A la convention n°187 Pour le Projet de Rénovation Urbaine de l'agglomération clermontoise signée le 4 mai 2006





## Préambule :

- Le présent avenant a pour objet le changement de maître d'ouvrage pour l'opération de qualité de service Sécurisation de pieds d'immeuble à la Gauthière (n°1878304040070004001)
- La convention initiale a déjà fait l'objet d'un avenant simplifié destiné à l'identification de la totalité de la reconstitution de l'offre de l'offre de logement sur le territoire de l'agglomération clermontoise
- Exposé des signataires de l'avenant simplifié :

Il est convenu entre, (acteurs concernés) :

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, représentée par son Délégué Territorial Dominique SCHMITT, ci-après dénommée l'ANRU ou l'Agence,

ET :

La Communauté d'agglomération clermontoise, représentée par son Président Serge GODARD, ci-après dénommé le porteur de projet,

ET :

L'Immobilière des Chemins de Fer Sud Est Méditerranée ; représenté par son Directeur Eric Pinatel, ci-après dénommé maître d'ouvrage

ET :

Auvergne Habitat SA ; représentée par son Directeur Général Jean Pierre ROUSSEL, ci-après dénommé maître d'ouvrage

ET :

Logidôme OPAC de Clermont Ferrand ; représenté par sa Directrice Générale Marielle CHAMPENIER, ci-après dénommé maître d'ouvrage

ET :

La Caisse des Dépôts et Consignations ; représentée par son Directeur régional Francis CUBEAU-ROUSSEAU



- **Rappel juridique**

Vu le règlement général de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du 20 mars 2007 ;

Par la présente convention n°187 pour la rénovation urbaine de l'agglomération Clermontoise, signée le 4 mai 2006, son avenant simplifié n°1 signé le 6 mai 2008 et son annexe financière signée sont modifiées comme suit :

**Modification n°1 :**

- Famille concernée : 07 : Qualité de service
- Objet : changement maître d'ouvrage

- L'opération n° 187804040070004001, sécurisation de pied d'immeuble à la Gauthière sous maîtrise d'ouvrage initiale d'ICF Sud Est Méditerranée se divise en deux opérations de qualité de service sous maîtrises d'ouvrage d'Auvergne Habitat pour 70 logements et Logidôme pour 84 logements suite à la revente par ICF Sud Est Méditerranée de son patrimoine aux deux maîtres d'ouvrage nommés ci-dessus.

Les coûts d'opération ainsi que les subventions des différents partenaires seront répartis entre les deux nouveaux maîtres d'ouvrage au pro rata du nombre de logements.

L'annexe financière de la convention est modifiée comme suit :

**Lignes initiales :**

Libellé de l'opération	Commentaires	Maître d'ouvrage	Base de financement prévisionnel	Subvention ANRU	% sub ANRU	Année de démarrage	Semestre de démarrage
Sécurisation de pied d'immeuble	154 logements	ICF Sud Est Méditerranée	247 925 €	123 963 €	50 %	2006	1

Rappeler le plan de financement initial :

Subvention EPCI : 74 378 €

Bailleur social y compris les prêts : 49 585 €

**Lignes modifiées :**

Libellé de l'opération	Commentaires	Maître d'ouvrage	Base de financement prévisionnel	Subvention ANRU	% sub ANRU	Année de démarrage	Semestre de démarrage
Sécurisation de pied d'immeuble	70 logements	Auvergne Habitat	112 693 €	56 346 €	50%	2006	1
Sécurisation de pied d'immeuble	84 logements	Logidôme	135 232 €	67 616 €	50%	2006	1

**Indiquer le nouveau plan de financement :**

*Pour Auvergne Habitat :*



Subvention EPCI : 33 808 €  
Bailleur y compris les prêts : 22 538 €

*Pour Logidôme :*  
Subvention EPCI : 40 570 €  
Bailleur y compris les prêts : 27 046 €

- Le reste de la convention est inchangé
- Le tableau des opérations financières est modifié en conséquence

Le présent avenant simplifié est signé par :

Le Préfet de la Région Auvergne  
et du Puy de Dôme,  
Délégué Territorial de l'Agence Nationale  
pour la Rénovation Urbaine

Dominique SCHMITT

Le Directeur Régional  
de la Caisse des Dépôts et  
Consignations

Francis CUBEAU-ROUSSEAU

Le Président  
de la Communauté d'Agglomération  
Clermontoise,  
Maire de Clermont Ferrand

Serge GODARD

La Directrice Générale  
de Logidôme

Marielle CHAMPENIER

Le Directeur de L'Immobilière des  
Chemins de Fer Sud Est Méditerranée

Eric PINATEL

Le Directeur Général  
de la SA Auvergne Habitat

Jean Pierre ROUSSEL

4/06/2009